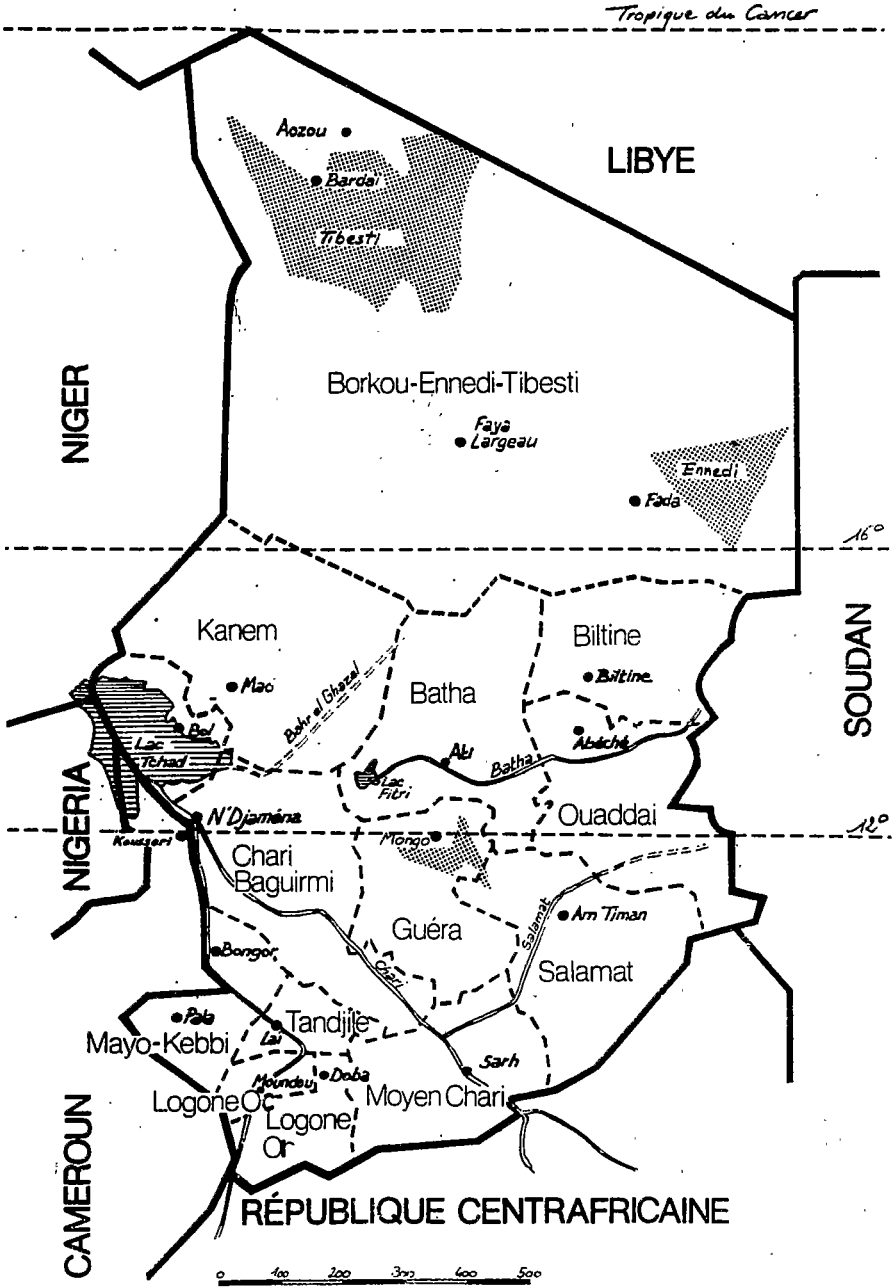


Le Sud du Tchad dans la guerre civile (1979-1980)

C E que l'on appelle « Sud » au Tchad correspond aux cinq préfectures « cotonnières » du Logone-occidental (chef-lieu Moundou), du Logone-oriental (chef-lieu Doba), du Mayo-Kebbi (chef-lieu Bongor), du Moyen-Chari (chef-lieu Sarh ou, jusqu'en 1972, Fort-Archambault) et de la Tandjilé (chef-lieu Laiï). Dans la zone ainsi définie, et contrairement au Nord (dont c'est finalement l'un des rares traits communs), la population n'est pas musulmane (hormis quelques groupes restreints dans les villes et le canton foubé de Binder, dans le Mayo-Kebbi : environ 25 000 habitants).

C'est également, sans conteste, la partie la plus avancée du Tchad, la plus scolarisée et la plus industrialisée. C'est là qu'est cultivé le coton qui constitue de très loin le principal produit d'exportation. Contrairement à une légende tenace, il n'en a pas toujours été ainsi. Le Sud, et singulièrement le Sud-Ouest, a été



----- limite de préfecture

==== fleuve et rivière

choix d'une idéologie de modernisation, alors que l'islam apparaissait — à tort ou à raison — comme la marque du conservatisme et de la stagnation.

L'État tchadien, créé en 1958, indépendant en 1960, eut besoin de se constituer une fonction publique et une armée. On recruta à tour de bras dans la jeunesse scolarisée et, comme celle-ci était composée surtout d'originaires du Sud, ces derniers dominèrent largement l'administration civile et l'armée : 70 % environ des fonctionnaires sont originaires du Sud, qui, pourtant, ne représente approximativement que la moitié de la population tchadienne. L'équilibre Nord-Sud a le plus souvent été maintenu dans la composition des gouvernements, dans la diplomatie, dans la haute-administration mais aux niveaux les plus modestes de la fonction publique la prépondérance sudiste était considérable.

Le « grand dérangement » de 1979

Le 12 février 1979, les premiers combats éclatèrent à N'Djaména. Militairement, ils représentaient peu de choses. Politiquement et moralement, leurs conséquences furent immenses. Hissène Habré, chef des Forces armées du Nord (FAN), était devenu Premier ministre le 29 août 1978, jour où avait été promulguée la « Charte fondamentale » qui devait être l'instrument de la « réconciliation nationale ». Contrairement à ce que beaucoup pensent, Hissène Habré était le candidat des « Sudistes » qui voyaient en lui une synthèse de la rébellion et de l'État, des aspirations symbolisées par l'insurrection et des nécessités de l'union nationale. Mais Habré, rejeté par le Frolinat et boudé par les forces les plus traditionnelles du Nord, se lança, pour asseoir sa popularité auprès des musulmans, dans une surenchère antisudiste qui eut pour effet de cristalliser les oppositions basées sur le sectarisme religieux et ethnique. Les combats de février-mars à N'Djaména éclatèrent dans cette atmosphère. Ils furent accompagnés de massacres de civils, de prises d'otages, de violences diverses, de pillages visant les ressortissants du Sud en tant que tels, qu'ils soient riches ou pauvres, manœuvres ou hauts fonctionnaires. Les « Sara » (en fait, un groupe qui comprend une quinzaine d'ethnies) en souffrirent particulièrement. Il est juste de dire qu'il y eut également des exécutions sommaires de musulmans. Le nombre de morts ne fut sans doute pas très élevé mais il fut suffisant pour créer une atmosphère d'intimidation, de terreur même, qui, ajoutée à certains appels au départ, détermina de 70 à 80 000 personnes environ (1) à quitter N'Djaména en désordre, abandonnant tous leurs biens, pour se réfugier au Sud, leur région d'origine.

(1) Le « Comité général » (cf. infra) Or ce chiffre représente moins de la moitié organisa le départ de 32 160 personnes. des « repliés ».

Dans le centre et l'est, de petites colonies de fonctionnaires sudistes vivaient dans les villes. A l'époque même où se déroulaient les événements de N'Djaména, ces petits groupes subirent des agressions du même genre. Tous les fonctionnaires d'autorité (administration préfectorale, douane, police, Eaux et forêts) furent systématiquement massacrés. Dans une préfecture de l'est, le préfet qui était sudiste fut fusillé tandis que son adjoint nordiste fut épargné. La discrimination était d'autant plus odieuse qu'il ne s'agissait nullement d'un fait de guerre spontané mais d'une exécution préméditée, décidée après mûre réflexion (précisons qu'aucun fonctionnaire nordiste d'autorité — préfet ou sous-préfet — servant dans le Sud n'a été tué en février-mars 1979). A Abéché, plusieurs dizaines d'infirmiers, d'enseignants, de postiers furent littéralement pris en otages pendant près de deux ans ; ils durent travailler pour les nouvelles autorités jusqu'à ce que la défaite de Habré leur rende la liberté en décembre 1980.

Les nouvelles de N'Djaména et d'Abéché parvinrent à Moundou et à Sarh en même temps qu'arrivaient les réfugiés qui fuyaient la capitale. Elles furent une des causes majeures des massacres qui, à partir du 22 février à Moundou, un peu plus tard à Sarh, firent plusieurs centaines de victimes dans la population musulmane des villes et des bourgs du Sud. Ces massacres furent précédés dans plusieurs localités de provocations suicidaires lancées par les musulmans : à Moundou, notamment, des manifestants musulmans tentèrent de prendre d'assaut le commissariat de police pour délivrer un commerçant arrêté pour avoir constitué un dépôt d'armes. Il y eut de véritables batailles rangées qui firent des victimes dans les deux camps : le préfet (sudiste) du Guéra fut ainsi tué à Sarh où il s'était réfugié. C'est à cette occasion que le Sud dut subir une nouvelle atteinte : la partialité des moyens d'information internationaux, et en particulier français. Les « médiats » (2) rivalisèrent d'ardeur pour dénoncer les massacres de musulmans. Massacres importants, sans doute, mais il paraît déplacé (et, compte tenu de la fragilité des informations, prématuré) de se livrer à de macabres comparaisons. Il était certes tout à fait normal de stigmatiser les scènes abominables qui s'étaient déroulées mais alors qu'on vilipendait à qui mieux mieux les sauvages sudistes assoiffés de sang, on ne souffla mot de ce qui s'était passé auparavant à N'Djaména et à Abéché, pas plus que du comportement local des musulmans. Une véritable campagne de dénigrement se déclina contre les Sudistes. L'attitude des soldats de l'ANT (l'Armée nationale tchadienne) pendant les combats fut mise en cause. Les militaires « sara », disait-on, sont des froussards qui ne savent que piller et boire. De fait, l'ANT dans son ensemble n'a pas eu un comportement très brillant en février-mars, mais ce fut surtout l'encadrement qui fut défaillant : la troupe fut mal commandée, et fréquemment pas

(2) On retient ici l'orthographe avancée par L.-S. Senghor, heureuse francisation d'un vocable anglo-latin.

commandée du tout. Si la valeur militaire des Sudistes était aussi nulle, on ne comprendrait pas que leur région d'origine ait servi pendant un demi-siècle de zone privilégiée de recrutement pour toute l'Afrique équatoriale (3).

Battus sur le terrain, chassés de la capitale, traités d'assassins et de couards, les Sudistes devaient encore subir une nouvelle épreuve : le « lâchage » de la France. Il est malaisé de décrire avec les nuances qui s'imposent les relations complexes qui ont existé entre la France et les populations du Sud. Celles-ci ont, somme toute, assez facilement accepté la colonisation — au moins à ses débuts, alors que personne n'avait conscience d'une prise de possession — car elle les délivrait des razzias périodiques commises par les chasseurs d'esclaves musulmans de l'ouest (Foulbé), du nord (Baguirmiens) et de l'est (Ouaddaïens). Elles accueillirent moins bien la tyrannie et les abus des chefs de canton que la colonisation leur imposa, et assez mal la culture du coton et le recrutement pour le Chemin de fer Congo-Océan. En revanche, les multiples formes du salariat urbain, ainsi que le recrutement militaire, exercèrent une attirance certaine. En bref, et toutes choses égales par ailleurs, le Sud se comporta comme le Japon de l'ère Meïji, sans doute d'une façon plus spontanée et moins dirigée d'en haut : il recherchait un moyen rapide de promotion et le modèle occidental, représenté par la France et sans doute idéalisé, lui parut le meilleur. Contrairement à ce qui se produisit dans le Nord, auquel l'islam suffisait, l'Occident apparut au Sud comme porteur de valeurs infiniment plus séduisantes et plus efficaces. On s'explique ainsi la véritable fascination exercée par ces symboles de l'Europe qu'étaient l'école, la religion chrétienne (et aussi la laïcité), la liberté individuelle et politique. Cette attirance n'était d'ailleurs ni soumission, ni perte d'identité : il ne faut pas oublier que le nationalisme anticolonial est né au sud du Tchad avec le Parti progressiste tchadien, la section locale du RDA. La rébellion du Frolinat ayant été perçue comme une menace d'essence religieuse dirigée contre un État laïc, et l'action de Habré comme la suite de ce mouvement, les Sudistes ne comprirent pas que la France, qui était intervenue contre l'insurrection en 1969 et en 1978, les « laisse tomber » en 1979 : « *Dans cet affrontement les forces françaises ne sont pas intervenues et n'ont pas à intervenir* », déclarait M. Giscard d'Estaing le 15 février.

A ce « lâchage » s'ajouta très vite le sentiment — en bonne partie justifié — que la « neutralité » proclamée de l'armée française était en fait très largement favorable à Habré. Le ressentiment qui en résulta fut très vif, il l'est demeuré et il laissera

(3) Voir à ce sujet les ouvrages du général Ingold, notamment *Soldats du Tchad* (Alger, Office français d'information, 1945). Dans l'immense « littérature » consacrée aux combats de la France libre, à une époque où nul n'hésitait à exprimer

sans complexe des sentiments racistes, il est symptomatique que tous les auteurs se retrouvent pour couvrir d'éloges la bravoure et le dévouement des « tirailleurs sénégalais du Tchad » dont l'immense majorité étaient des Sudistes tchadiens.

sans doute des traces dans l'avenir, même s'il s'agit en quelque sorte d'un « dépit amoureux ». Il s'y joignit une certaine stupeur et la conviction que la France n'avait pas joué le jeu : « nous avons choisi l'Occident et le christianisme et alors que nous sommes aux prises avec l'islam qui est l'ennemi de l'Occident et de la chrétienté, vous ne nous soutenez pas et vous pactisez avec nos ennemis ».

En quelques semaines, l'univers d'une bonne partie des Sudistes s'effondra : ils étaient les piliers de l'État et celui-ci se disloquait. Bon nombre de jeunes, nés à N'Djaména, y ayant toujours vécu et y ayant fait toutes leurs études, parlant quelquefois l'arabe tchadien aussi bien que leur propre langue, considéraient la capitale comme leur véritable « petite patrie », d'autant plus qu'ils n'avaient fait dans leur village d'origine que de brefs séjours de vacances. La rupture fut d'autant plus durement ressentie.

Enfin l'amertume des Sudistes s'accrut lorsque ils comprirent qu'il s'agissait non pas d'un mauvais rêve après lequel la situation antérieure se rétablirait — illusion longtemps partagée par de nombreux fonctionnaires et salariés — mais bien d'une situation nouvelle et durable. Les humiliations et les dommages matériels qu'ils subirent après l'exode de février-mars ajoutèrent encore à leur désarroi : les maisons des Sudistes à N'Djaména furent toutes pillées par les combattants des diverses fractions du FROLINAT et les anciens combattants qui revinrent dans la capitale, à la demande de l'ambassade de France, pour toucher leur pension à la fin de 1979 furent tous dévalisés.

On ne s'explique bien les attitudes et les actes des Sudistes que si l'on a en permanence présent à l'esprit le fait qu'il s'agit d'une population bouleversée et traumatisée, convaincue d'avoir été incomprise et abandonnée de tous. Cet aspect nous paraît absolument fondamental.

L'organisation politico-administrative du Sud

Avant les « événements » du 12 février 1979, le Sud du Tchad n'avait pas d'organisation particulière. Chacune des cinq préfectures avait une structure analogue à celle des neuf autres circonscriptions administratives. C'est sous la pression des faits que les choses ont changé. Le premier embryon d'organisation proprement sudiste a commencé à N'Djaména dès le mois de février. Des comités se formèrent spontanément pour veiller au sort des populations et organiser leur départ vers le sud (comités de sensibilisation, de santé, d'alimentation, d'autodéfense, de rédaction, d'évacuation, des étudiants et des élèves). A la tête de l'ensemble se trouvait un « Comité général » qui adressa le 24 février une « lettre ouverte » au président de la République (le général Malloum) et au Premier ministre (Hissène Habré). Entre

autres revendications, elle réclamait « une réorganisation administrative sur la base d'une autonomie régionale permettant à chaque communauté de gérer ses propres affaires ». Le Comité général comprenait essentiellement des hauts fonctionnaires, et notamment des directeurs généraux d'entreprises publiques. Dans le courant de mars et d'avril, des comités se formèrent, toujours spontanément, dans les préfectures du Sud. A Sarh, des groupes d'autodéfense se constituèrent lors des troubles du début de mars. Une assemblée générale des cadres, réunie le 7 avril, élit un bureau de 21 membres (4). Un Comité de relance politique du Moyen-Chari vit alors le jour ; il prit le 2 juillet le nom de « Comité politique du Moyen-Chari ». Des initiatives analogues furent prises dans d'autres préfectures : le 26 mars, un « Comité du Logone-occidental », réuni en assemblée générale à Moundou, adressait une « lettre ouverte à Kano II » ; le 30 mars, se réunissait à Béré un « Comité préfectoral de coordination de la Tandjilé » qui élit un bureau de 23 membres présidé par un

lieutenant-colonel Kamougué, qui avait présidé la réunion, était désigné comme commandant des forces unifiées. Le 10 mai, enfin, était constitué, toujours à Moundou, le Comité permanent. Sous la présidence du lieutenant-colonel Kamougué, commandant des forces unifiées, il comprenait dix membres, à raison de deux par préfecture :

Logone-occidentale : MM. Naïmbaye, ambassadeur à Alger, ancien ministre de l'Agriculture et des travaux publics et Yodoyman, directeur de la Fonction publique (remplacé ultérieurement par M. Djékourboua, administrateur des PTT).

Logone-orientale : MM. Mbaïlemdana, secrétaire général de la Présidence de la République (très rapidement remplacé par M. Ngangbet, directeur général de l'Economie et du plan, ancien ministre de l'Éducation nationale), et Mbaïlao, préfet du Lac (remplacé peu après par M. Amos Réoulengar, inspecteur principal des impôts).

Mayo-Kebbi : MM. Djona Golo, journaliste, et Minandi, agent d'Air Afrique.

Moyen-Chari : MM. Madengar Bérémadji, ministre de l'Agriculture, ancien ministre des Finances, et Boukar Abdoul, ancien ambassadeur.

Tandjilé : MM. Kassiré, contrôleur général des Finances, et Ali Pamdégué, ministre de l'Enseignement supérieur, ancien directeur des Affaires culturelles.

S'y adjoignirent deux conseillers : MM. Kolingar, président-directeur général de la Cotontchad, ancien secrétaire général du gouvernement, et Bérangoto, ancien préfet du Mayo-Kebbi, qui fut chargé du secrétariat général du Comité.

La composition du Comité permanent mérite d'être examinée sous plusieurs aspects :

- Tout d'abord, il n'est pas inutile de préciser que deux de ses membres sont musulmans (5).
- Le principe de l'égalité absolue des cinq préfectures est à la base de la composition du Comité. Chacune d'elles désigne deux représentants. Il n'a pas été tenu compte des écarts de population qui vont du simple au double (6).
- La totalité des cinq préfectures du Sud est représentée. En février 1979, la cause n'était pas entendue : au Mayo-Kebbi et, à un moindre degré dans la Tandjilé, un certain ressentiment s'était développé à l'égard des populations dites « sara », originaires des trois autres préfectures, accusées de monopoliser les postes politiques et administratifs et d'orienter à leur profit exclusif

en février et mars 1978, suscités par des politiciens aventureux qui estimaient que le Mayo-Kebbi ne faisait pas partie du « Sud », mais de « l'Ouest ». L'expédition déclenchée en mai 1979 par les éléments du gouvernement Lol devait renverser la situation et déterminer le Mayo-Kebbi et la Tandjilé à se ranger dans le camp du Sud. Les troupes envoyées de N'Djaména (et où dominaient les FAN) commirent tellement d'exactions, de meurtres et de pillages, les « animateurs » politiques qui les accompagnaient (et qui devaient rallier le Mayo-Kebbi au GUNT) se mêlèrent de façon tellement désordonnée et violente aux intrigues locales que la population accueillit comme une libération la défaite infligée aux envahisseurs à Pala. Il subsista certes à N'Djaména (au sein des FAN) un petit groupe d'originaires du Mayo-Kebbi opposés au Comité permanent, parmi lesquels figuraient notamment le capitaine Gouara, ancien membre du Conseil supérieur militaire et M. Gam, ancien secrétaire d'État à l'Éducation nationale, mais ils ne furent suivis ni par la population, ni par la majorité des cadres. Enfin, le Moyen-Chari, qui possédait la grande ville de Sarh, plus ancienne et plus peuplée que Moundou, aurait pu revendiquer le siège du Comité permanent, d'autant plus, on l'a vu, que le Comité politique du Moyen-Chari existait avant le Comité permanent. En fait, Moundou s'est imposée comme « capitale » pour des raisons de circonstances (c'était la ville la plus menacée par l'avance nordiste en mai 1979) et l'est restée. Le Moyen-Chari n'a pas élevé d'objections majeures et a même accepté de placer son organe politique sous l'égide du Comité permanent.

- Le Comité permanent groupe en grande majorité des hauts fonctionnaires. On compte cinq administrateurs civils, un inspecteur principal du Trésor, un professeur licencié. Le niveau d'études est élevé : cinq licences (droit, lettres, sciences économiques), quatre diplômes de l'IHEOM ou de l'IIAP, un diplôme de l'ESIJY, un de l'École nationale du trésor (ces diplômes sont français, sauf celui de l'ESIJY, camerounais). Il s'agit d'hommes en place qui ont pour la plupart servi sous la présidence de Tombalbaye et sous le régime militaire qui lui a succédé. Certains d'entre eux ont même participé au gouvernement Hissène Habré. Le Comité permanent n'est donc pas une assemblée révolutionnaire. Il s'apparenterait plutôt à un conseil de notables, à un Sénat.

- Le mode de désignation des membres est original. Il n'y a pas eu d'élections : les préfectures ne comportaient pas d'assemblées élues et l'Assemblée nationale siégeant à N'Djaména avait été dissoute après le coup d'État militaire du 13 avril 1975. Il ne pouvait être question d'organiser des élections en 1979. Les membres des Comités politiques ont été désignés par « consensus » (ou plus rarement par un scrutin en bonne et due forme) au cours d'assemblées générales censées réunir les représentants de « la population et des cadres ». A ces assemblées générales

venait qui voulait : en fait, la participation fut limitée aux fonctionnaires et aux cadres du secteur privé ou du secteur parapublic. Ce sont en principe les comités politiques de chaque préfecture qui ont désigné leurs représentants au Comité permanent. Le vocable « en principe » s'impose car, l'urgence aidant, la spontanéité l'a emporté lors de la création du Comité permanent comme lors de la naissance des comités politiques. Un des premiers « actes » du Comité permanent a d'ailleurs été d'instituer un comité politique dans chaque préfecture (sans définir ses attributions), traduisant ainsi en droit ce qui s'était déjà imposé dans les faits.

- Le Comité permanent est composé uniquement de civils même si son président est un officier supérieur (qui n'a pas été compté dans la répartition géographique). Il est né de l'initiative de quelques hauts fonctionnaires qui, tout en reconnaissant que la gravité de la situation imposait de confier l'autorité suprême à un soldat, entendaient ne pas s'effacer devant les militaires pour tout ce qui concernait la gestion administrative et financière et l'animation politique. Il a très souvent été écrit que le Comité permanent était la « chose » du colonel Kamougué et qu'il n'existait que par sa volonté. La suite même des événements démontre le contraire : signataire de l'accord de N'Djaména le 17 avril, le colonel Kamougué est parti pour le Sud afin d'y persuader les cadres de participer au futur GUNT. Les réponses qui lui furent faites, l'attitude quasi générale qu'il rencontra le convainquirent de la volonté commune de refus. C'est alors qu'il décida de ne pas rentrer à N'Djaména, et la tentative d'invasion du Mayo-Kebbi le détermina à prendre la tête du mouvement.

Reste enfin à indiquer quelles sont les raisons profondes de la création du Comité de Moundou : traduit-t-il, comme on l'a souvent écrit dans la presse, une réelle volonté de faire sécession d'avec le reste du pays ? Des textes officiels nous disent que la création du Comité répondait à un « *besoin impérieux de résistance et d'organisation* » qui s'était déjà manifesté par la création des « comités de vigilance » créés dans chaque localité en février-mars 1979. Au départ « *simple groupe de réflexion dont la mission consistait à servir de support politique et technique au commandement des forces unifiées* » (7), il est devenu « l'autorité politique » de la zone méridionale. La création du Comité de Moundou a résulté effectivement d'une réaction de rejet à la suite de la violation des accords de Kano et de la volonté manifestée par le GUNT de M. Lol de « marginaliser » le Sud :

- les accords de Kano ont été violés car la démilitarisation de N'Djaména n'a jamais eu lieu, les prisonniers et les otages n'ont pas été libérés ;

(7) Discours du colonel Kamougué à la réunion de Sahr, le 18 mars 1980.

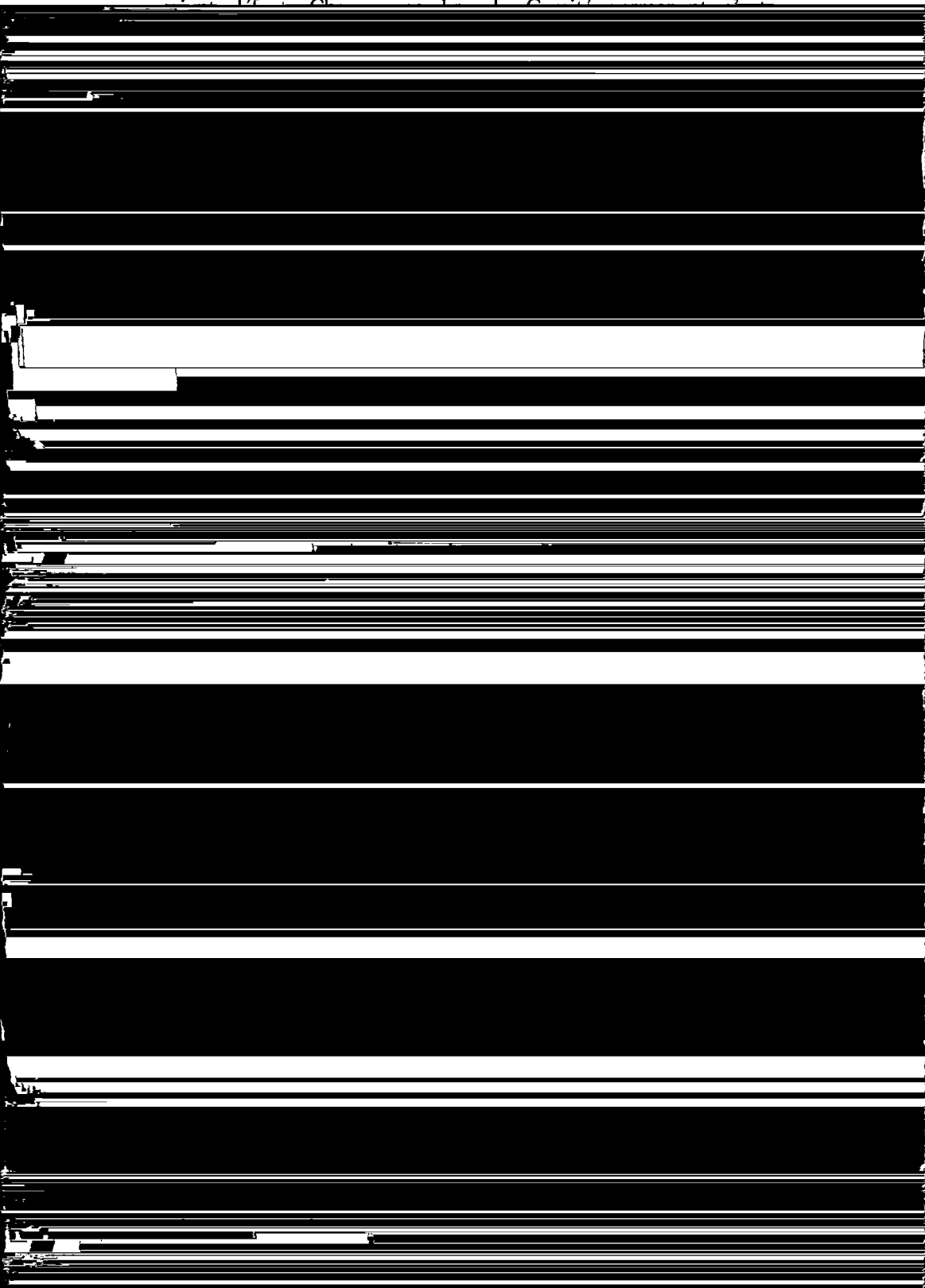
- on a voulu marginaliser le Sud car le GUNT constitué le 29 avril par M. Lol ne comprenait que six ministres du Sud sur trente membres, ministres dont la représentativité était récusée à Moundou ;

- enfin on a voulu forcer la main au Sud en organisant l'expédition du Mayo-Kebbi de façon à le contraindre d'accepter un système qu'il refusait.

Le Sud n'est pas sécessionniste. Les hauts fonctionnaires qui composent le Comité n'ignorent pas les réalités et savent bien que la zone méridionale ne peut vivre seule, isolée au milieu du continent, alors qu'il est avéré que ses voisins n'accepteront jamais une sécession. Il y a plus : un sincère attachement à l'idée d'un État tchadien existe chez la quasi-totalité des Sudistes. Leur contribution au fonctionnement de cet État était capitale surtout au niveau le plus modeste : dans le Nord, par exemple, les enfants qui allaient à l'école recevaient l'enseignement du « moniteur » sudiste. Le Sud n'envisage pas et n'a jamais envisagé de vivre séparé du reste du pays. Les « actes » du Comité permanent (signés par le colonel Kamougué et qui équivalent indifféremment à des lois ou à des décrets) continuent à porter en tête la mention « République du Tchad » et la devise « Unité, travail, progrès ». Le dispositif du texte est précédé de deux « considérants » ainsi libellés : « *compte tenu de la situation qui prévaut dans le pays, entraînant la paralysie totale des institutions publiques* » et « *vu les circonstances exceptionnelles et la nécessité d'assurer la pérennité des services publics* ». On ne saurait mieux dire : le Sud ne veut pas la sécession, mais il pense que ce n'est pas parce que le désordre et l'insécurité règnent dans le reste du pays qu'il ne doit pas s'organiser pour essayer de vivre en paix.

La vie politique et administrative dans le Sud

Après les troubles de février à avril 1979, le calme est vite revenu dans l'ensemble du Sud. L'administration a pu y fonctionner normalement. Les préfectures et sous-préfectures ont continué à jouer le rôle qui était le leur. Le fait nouveau a évidemment été la création du Comité permanent qui s'est comporté en véritable gouvernement de la zone méridionale, gérant les affaires publiques et menant une action diplomatique (ce furent par exemple les envoyés de la zone méridionale qui obtinrent de la conférence des chefs d'État de l'OUA, réunie à Monrovia en juillet 1979, la non-admission du gouvernement Lol). L'organisation administrative territoriale a été modifiée : de nouvelles sous-préfectures et de nouveaux postes administratifs ont été créés, souvent de façon fort judicieuse. Des tribunaux ont été ouverts à Laï et à Doba. Mais l'effort principal a porté sur la constitution d'une administration centrale propre à la zone méridionale. Les hommes ne manquaient pas mais les bâtiments et les crédits fai-



Mayo-Kebbi). L'effectif total est de trente-quatre membres. La réunion de Sarh, en outre, a laissé au président le soin de nommer des membres supplémentaires. Jadis formation restreinte de gouvernement, le Comité permanent est ainsi devenu une véritable Assemblée, et cela a sans doute nui à son efficacité.

Les « résolutions » de la réunion de Sarh (18-22 mars 1980) ont été suivies de deux « actes » du Comité, le premier fixant son propre statut, le second définissant les attributions des comités politiques préfectoraux. Désormais, le Comité permanent est l'organe de réflexion politique et de gestion de la zone méridionale. Les comités politiques, placés sous l'autorité politique et morale du Comité permanent, n'ont pas de rôle de gestion mais doivent assurer dans leurs préfectures l'information, l'orientation et la sensibilisation des populations.

L'action du Comité permanent et des comités politiques en vue de maintenir l'ordre et la concorde n'a pas été superflue. En effet, à la suite du « choc » de 1979, un vent de liberté et même de fronde a soufflé sur la région. Des « milices » se sont constituées spontanément lorsque planait la menace d'une invasion. Celle-ci étant devenue moins pressante, les milices ont subsisté et ont souvent commis des exactions et des abus de pouvoir. La résurgence d'une organisation municipale (les conseils municipaux qui existaient sous le régime Tombalbaye avaient été dissous par les militaires en 1975) a pu contribuer à canaliser les énergies dans un sens constructif. L'acte n° 43 du 17 septembre 1980 a réorganisé l'administration municipale et créé pour gérer les communes des « conseils de gestion » dont le président, véritable maire, est élu par les comités et sous-comités politiques.

Les événements de N'Djaména donnèrent également le signal d'une floraison de partis politiques. Le plus important d'entre eux, le Mouvement démocratique du Tchad (MDT), se constitua dès le 31 mai 1979 lors d'un congrès tenu à Bédiondo (Moyen-Chari). Compte tenu de la situation, le Comité permanent demanda aux partis de se mettre en veilleuse. Ils continuent à exister mais n'exercent qu'une activité de groupes de réflexion auprès de cercles restreints.

Il en fut de même de la presse. Muselée sous Tombalbaye et à peine plus libre sous le régime militaire, elle acquit une véritable liberté en 1979. Les journalistes repliés de N'Djaména et qui travaillaient antérieurement à l'Agence tchadienne de presse ou à Radio-Tchad, créèrent des bulletins ronéotypés — hebdomadaires ou bimensuels — qui connurent un vif succès. Les principaux furent *Mula* à Sarh et *Unité Hebdo* à Moundou. Ils s'exprimaient avec une très grande liberté de ton et ne ménagèrent pas leurs critiques à l'égard des dirigeants, au point que le Comité décida en juin 1980 de les supprimer. Ils ont été remplacés par un organe de presse unique semi-officiel, *Le Bouclier*, qui a paru à Moundou à partir de juillet 1980. Placé sous la tutelle du « chargé de l'information » du Comité, il conserve cependant une certaine liberté d'expression.

Le véritable « défolement » qui est survenu dans le Sud n'a pas eu que des conséquences heureuses. Les particularismes régionaux et ethniques, en particulier, se sont exacerbés au point d'avoir des répercussions fâcheuses dans la vie de l'administration. Des mutations réalisées en 1979 ont placé des originaires à la tête des cinq préfectures : un Sara au Moyen-Chari, un Ngambaye au Logone-occidental et au Logone-oriental, un Nangtchéhé puis un Mouroum dans la Tandjilé, un Moundang au Mayo-Kebbi. Le régionalisme s'est étendu au choix des sous-préfets au Mayo-Kebbi et dans la Tandjilé ; en revanche, les trois autres préfectures ont conservé délibérément des sous-préfets qui ne sont pas originaires de la préfecture. Le particularisme ethnique et régional s'est parfois étendu au mode de désignation des « agents de commandement ». Certains préfets ont été élus par des comités politiques. La réunion de Sarh en mars 1980 a réagi contre cette « confusion du politique et de l'administratif ». L'habitude a cependant été prise de consulter les comités politiques avant toute décision importante.

Un dernier point reste à examiner : le Comité permanent et les comités politiques sont-ils vraiment représentatifs de l'ensemble de la population de la zone méridionale ? On a écrit qu'il s'agissait d'une clique militaro-administrative qui imposait sa loi contre l'avis de la masse. Ce schéma paraît tout à fait inexact. Il y a certes des oppositions de personnes au sein du Comité et même parmi les représentants du Sud au GUNT. Dans la zone méridionale même se sont manifestées, quelquefois avec virulence, des réactions le plus souvent de nature corporative, notamment parmi les enseignants qui sont nombreux et très revendicatifs. Il s'agit en fait de querelles dans un verre d'eau qui agitent le microcosme politico-administratif et qui ne concernent guère le peuple. Celui-ci adhère profondément aux options de base prises depuis 1979. Il est d'ailleurs moins touché matériellement que les fonctionnaires. En deux ans ceux-ci n'ont perçu qu'à quatre reprises des « subsides » très inférieurs à leurs traitements habituels et chez eux la tendance dominante est à une débauche

Des jugements sévères ont été portés sur la situation du Sud depuis deux ans (8). Ils négligent tout simplement les faits. Par comparaison avec ce qui s'est passé — et continue de se passer — dans le Nord, la zone méridionale demeure un havre de paix et de sécurité où l'administration fonctionne presque normalement, où la vie économique a pu subsister au milieu d'énormes difficultés (9) et où, fait révélateur, de nombreux groupes d'éleveurs arabes et bororo, se sont installés depuis 1980.

L'avenir reste incertain. La paix revenue, il restera au Sud à redéfinir avec les représentants des autres parties du pays les conditions d'une cohabitation durable. On a beaucoup parlé d'État unitaire largement décentralisé, et cette formule a certainement plus de chances de l'emporter que celle d'un fédéralisme qui poserait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. De toute façon, le Sud renoncera difficilement aux « acquis » qu'il a gagnés ; une certaine autonomie régionale s'imposera. La physionomie du nouvel État tchadien risque d'être sensiblement différente de celle qui prévalait avant 1979...

(8) Voir notamment le reportage publié dans *Le Monde* des 11 et 12 octobre 1980.

(9) Voir à ce sujet l'article très objectif et documenté de François Gaulme in *Marchés tropicaux et méditerranéens* du 24 avril 1981.